



BULLETIN MUNICIPAL
NOVEMBRE 2019 N° 287
www.mairie-palaja.fr



**P
A
L
A
J
A
E
N
B
R
E
F**

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le mot du Maire,

Gestion de l'eau : un enjeu essentiel.

Les périodes de crues dramatiques, que nous venons de vivre nous interrogent sur notre avenir à court terme impacté par le changement climatique qu'on ne peut plus nier. En tant que responsables nous devons anticiper sur des épisodes à risques qui vont malheureusement devenir plus fréquents et sans doute plus violents. Tout le monde connaît les dégâts matériels importants que notre commune a subis. J'entends ici et là des « il fallait que », « y avait qu'à », etc et même si j'ai pu, moi aussi, partager quelques unes de ces idées reçues, je voudrais en dénoncer les plus discutables.

L'eau est un élément compliqué à maîtriser, et bien des erreurs majeures ont été commises, si l'on en croit les nombreuses études sérieuses et les retours d'expériences constatés :

Berges bétonnées, lit de ruisseau cimenté, enrochements mal situés ou trop importants, sols

imperméabilisés, ruisseaux curés, cours d'eau re-calibrés, berges mises à nu, etc.

Pour mieux comprendre les situations et maîtriser les enjeux j'ai tenté de parfaire ma documentation et mes connaissances.

Je vous invite à consulter le site « Gemapi, une nouvelle gestion des rivières », vous y apprendrez comme moi à porter un autre regard sur nos cours d'eau.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2019

En préambule de la séance, Monsieur le Maire demande aux membres présents d'observer une minute de silence, en hommage à Monsieur Jérôme BRU, Conseiller Municipal Délégué aux Associations, décédé le 11 Octobre 2019, à l'âge de 49 ans.

1) CONSEIL MUNICIPAL – REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL :

Suite au décès de Mr Jérôme BRU, Mr le Maire expose que pour les communes de plus de 1.000 habitants, des règles spécifiques existent, garantissant le remplacement des conseillers municipaux par le suivant de liste, sans que les électeurs soient de nouveau invités à voter (art. L.270 du Code Électoral). Le suivant de liste étant Mr Serge JALBEAUD, ce dernier a été inscrit sur le tableau du Conseil Municipal qui a été transmis aux services de la Préfecture de l'Aude, et convoqué à la présente séance. Eu égard à la mémoire de Jérôme , il n'a pas souhaité siéger à cette première séance.

2) DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR 2020 :

- Travaux d'éclairage public : 25.000 € HT auprès du SYADEN
- Réfection mur soutènement et de l'escalier, rue Las Ortas : 41.770 € HT auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL
- Travaux d'aménagement de voirie : 108.478 € HT auprès de l'ETAT (D.E.T.R.)

3) PERSONNEL COMMUNAL :

a) **Création d'un poste de Gardien-Brigadier**, filière Police Municipale, à temps complet, à compter du 01.01.2020. Il s'agit d'un agent pluri-communal suite au dispositif de mise en place d'une Police Municipale Pluri Communale entre les communes de Cazilhac et Palaja.

Le poste est créé sur la commune de Palaja ; la commune de Cazilhac, qui ne fait pas l'ajout de ce poste dans son tableau des effectifs, contribuera au financement à 50 % des dépenses liées à ce poste.

b) **Mise à disposition de personnel** : une convention d'adhésion avec le Centre de Gestion de l'Aude est actée, pour adhérer au service de mise à disposition de personnel, dans le cadre d'un remplacement d'un Agent en congés de maladie.

4) PROJET PHOTOVOLTAÏQUE :

Dans le cadre du projet de réalisation d'un parc de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil sur le territoire de notre commune par la Société *HEXAGONE ENERGIE 2*, une convention définissant l'ensemble des autorisations et engagements de la commune et la Société *H.E. 2*, est actée ; en effet, la construction et l'exploitation de ce parc va nécessiter l'utilisation de deux voies (Camin de Palajanel et Chemin de Pech Anges à Palajanel), notamment pour le passage des convois et passage de câbles en souterrain.

5) MISE A DISPOSITION DE MATERIEL AVEC LA COMMUNE DE CAZILHAC :

Une convention est actée entre la commune de CAZILHAC et la commune de PALAJA pour une mise à disposition de matériel (camion avec nacelle) pour la mise en place des illuminations de Noël et l'élagage de végétaux, soit deux périodes par an. Cette mise à disposition par la commune de CAZILHAC, de matériel sans chauffeur, se fera, moyennant un coût pour notre commune, de 80 euros par jour.

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Des travaux de rénovation sur le réseau d'éclairage public vont être réalisés prochainement par l'Entreprise ROBERT de POMAS. Ils concernent le changement de mâts type « BOULES » très énergivores, en luminaires de type « LED », sur les secteurs suivants :

La Campanela, petit impasse La Jonquièra, impasse La Prunela, Complexe Sportif, rue Lo Moral, Centre Commercial, La Pivena et Groupe Scolaire.

Montant des travaux : 24.748,53 € HT.

Cette opération bénéficie d'une subvention du **SYADEN** (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique) d'un montant maximum de **9.899,41 € (soit 40%)**.

REGLEMENT D'URBANISME *Les eaux pluviales.*

En complément du sujet abordé dans l'éditorial, je voudrais attirer l'attention de l'ensemble des propriétaires sur les règles concernant le réseau pluvial de notre commune.

Tout d'abord vous devez savoir que le réseau pluvial est de la compétence et de la responsabilité de la commune mais il est régi par plusieurs codes : le code civil, le code de l'environnement, le règlement d'urbanisme. Tous ces règlements imposent des contraintes que les propriétaires (publics ou privés), sont tenus de respecter. Voici quelques points importants de ce règlement :

- Les eaux de pluie s'écoulant du toit de votre maison doivent se déverser sur votre terrain ou dans le réseau pluvial s'il existe, mais pas sur le terrain de votre voisin
- Par contre l'eau de pluie provenant de votre terrain peut s'écouler sur le terrain voisin, si ce dernier est situé à un niveau inférieur au vôtre. Elle doit s'écouler de façon naturelle, suivre la configuration des terrains et ne doit pas être déviée par des travaux pour se déverser chez le voisin.

- Le propriétaire du terrain situé au niveau inférieur ne peut pas élever de digue pour empêcher cet écoulement

En ce qui concerne Palaja, compte-tenu des pentes et dénivellations de notre territoire, il est particulièrement important de respecter ces prescriptions.

C'est pourquoi les constructions **doivent** être raccordées au réseau pluvial dès que les chéneaux ont été mis en place.

Nous comptons sur vous. Paul RAMONEDA, maire.

NUISANCES.

Suite à des doléances de Palajanais se plaignant de la mauvaise gestion des containers enterrés et d'odeurs gênantes, je suis intervenu auprès des services de COVALDEM et je vous donne la réponse qui m'a été faite : Les cuves métalliques et bornes (rues Perdigal, Briolet et Carignan), destinées à recevoir des ordures ménagères ont été lavées intégralement le 30 septembre et le 4 novembre par le prestataire Audeval. Après vérification sur site du 9 novembre, les colonnes enterrées sont désodorisées et remplies à 10% de leur capacité. Le prestataire Audeval précise que les containers enterrés de la commune de Palaja sont vidés tous les lundis.

Il arrive aussi que nos services techniques soient obligés de récupérer des déchets que certains usagers indéclicats ont déposés au pied des containers même partiellement remplis. Paul RAMONEDA, maire.

NOEL DES AINES

Le 14 décembre

Le CCAS convie les aînés au repas qui se tiendra dans la salle polyvalente le 14 décembre à 12h. Ce repas sera animé par le spectacle cabaret « Nelly Chryss » où se mêleront chant, danse, humour et magie.

Toute l'équipe municipale sera très heureuse de vous recevoir et de

partager ce moment convivial.

Une invitation sera envoyée avec bulletin réponse qu'il faudra impérativement renvoyer à la mairie avant la date butoir qui sera fixée.

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE SANG

La municipalité remercie les **42 personnes** qui se sont mobilisées (dont 38 ont été prélevées) lors de la collecte organisée le 4 novembre par les Etablissements Français du Sang.

À cette occasion, **3 nouveaux donneurs** ont été recensés.

OPÉRATION "BRIOCHES A.F.D.A.I.M."

L'Association remercie toutes les personnes qui ont participé à cette opération (bénévoles et donateurs) le samedi 12 octobre.

Le produit de la vente aux particuliers, sur notre commune, s'est élevé à **1 750 €**.

Le C.C.A.S. a acheté 50 brioches (soit 300 Euros) qui ont été distribuées aux élèves des écoles de Palaja.

RAPPEL : LISTES ÉLECTORALES

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit déposer sa demande d'inscription auprès de la mairie ou sur le site : [service public.fr](http://service.public.fr).

Pour les élections municipales des **15 et 22 mars 2020**, les inscriptions sont possibles jusqu'au **vendredi 7 février 2020 pour les nouveaux habitants et les jeunes**.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Vous pouvez contacter Mme Terki durant les heures d'ouverture au
04.68.79.85.73

HORAIRE OUVERTURE AU PUBLIC

- Le mardi et le jeudi de 16h à 19h
- Le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Le vendredi de 16h à 18h

Les cours d'espagnol ont lieu tous les mardis de 18h à 19h.

SÉANCE BÉBÉS LECTEURS

Programmée le mercredi 18 décembre à 11h (tapis lecture sur Les contes de Noël)

ATELIER LUDOTHÈQUE : le 18 décembre à 14h30

La médiathèque sera fermée pendant les vacances de Noël.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous :

- **Yanis ARBANE** né le 12 octobre au 1, rue Pinot
- **Aaron AUCORDIER** né le 23 octobre au 19, Lo Grilh
- **Raphaël ANCELY** né le 8 novembre au 6, Camin de la Serre
- **Ayline ARBANE** née le 10 novembre au 9, rue des Corbières

Tous nos voeux de bonheur aux bébés et nos félicitations aux parents.

DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous avons appris les disparitions de :

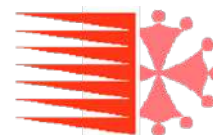
- **Monsieur MORELLA François** le 24 octobre au Domaine Le Bordeur
- **Monsieur Patrick BOUDET**, le 07 novembre au 9, L'Ormeta

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances ainsi qu'aux proches touchés par ce deuil.

Teletthon 2019

PALAJA

CENTRE COMMERCIAL
SALLE POLYVALENTE /
MAIRIE



MAIRIE DE PALAJA



Cette année encore les associations palajanaïses se mobilisent pour l'édition 2019 du T  lethon, avec une pens  e particuli  re pour **J  r  me BRU**, fervent coordinateur de cette manifestation dans la commission Vie Associative.

SAMEDI 7 D  CEMBRE

Marche organis  e par les Associations : Association Culturelle/Gym Palajanaïse/Cap Danse : de 10h    12h - Rendez-vous Centre Commercial - Participation Minimum (2  )

Concours de Belote, suivi d'une collation, organis   par l'Age d'OR - 14h30, Salle de l'Age d'Or, (10  )

L'association Patchlaja organise Tombola (2  ) et Vente de G  teaux (2  ), de 9h    12 h au Centre Commercial

L'Association Palaja G  n  alogie propose 30 minutes de recherches g  n  alogiques sur Internet, rendez-vous    la salle des Mariages de la Mairie le matin – (5  ).

Le Handball Club organise un match    19h dont la recette de la buvette sera revers  e au profit du T  lethon.

DIMANCHE 8 D  CEMBRE

Balades Motos organis  es par le Club Moto de Palaja - Rdv 8h30 parking complexe sportif, petit d  jeuner offert 9h : balade moto ouvert    tous : 5   / casque.

Le VTT Palaja propose une   preuve: endurance de 9h – 12h en   quipe (1

jogger + 1 vététiste) à composer, Inscriptions à la salle polyvalente de 8h à 8h45 - contact@vttpalaja.fr ou 06.81.88.61.26 – www.vttpalaja.fr -Participation financière libre

Comme la veille, association Patchlaja organise Tombola (2€) et Vente de Gâteaux (2€), de 9h à 12h au Centre Commercial.

L'Association Palaja Généalogie propose 30 minutes de recherches généalogiques sur Internet, à la salle des Mariages de la Mairie le matin (5€)

Un buvette sera assurée par le FC Briolet durant les deux jours dont les bénéfices seront reversés au profit du Téléthon.

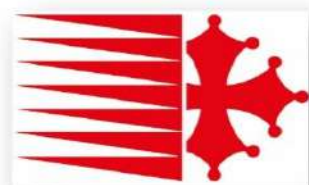


Téléthon

L'association

Palaja Généalogie

se mobilise



**Donnez 5 euros
pour le Téléthon**



**Nous recherchons
30 mn sur Internet
pour vous**

Rendez vous

**Sam 7 Déc matin et Dim 8 Déc matin
à la Mairie de Palaja**



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



DIMANCHE 8 DECEMBRE 2019

Participez au Téléthon avec le VTT PALAJA



Epreuve d'endurance en équipe : 1 Vététiste + 1 Jogger en RELAIS
1 Boucle pour les joggers de 2Km et 1 Boucle de 3.5 KM pour les VTT

Inscriptions : sur place à la salle polyvalente de Palaja de 8h00 à 9h00 ou sur contact@vttpalaja.fr

Tarif : la participation est libre et les dons seront remis en totalité à l'AFM Téléthon

Epreuve : endurance de 9h00 à 11h30 en équipe (1 jogger+1 vététiste) avec classement

Les circuits sont simples, accessibles à tous. Les VAE sont aussi les bienvenus

Nous comptons sur vous pour faire passer l'info

Contactez-nous sur : contact@vttpalaja.fr ou 06.81.88.61.26

Infos sur événement Facebook et sur le site vtt Palaja



ASSOCIATIONS

ÂGE D'OR

Programme décembre

Les lundis et jeudis : Jeux d'intérieur

Les mardis et vendredis : Concours de belote à 14h30

Jeudi 5 décembre : Loto mensuel à 14h30 - Conseil d'administration à 17h30

1^{er} décembre : Traditionnel Grand LOTO salle polyvalente à 15h -
16 quines, 4 cartons pleins et consolantes. Nous vous attendons nombreux, des super filets garnis, des jambons, des lots de volaille et des bons d'achat vous attendent - 10€ les 5 cartons. Buvette et pâtisseries sur place.

7 Décembre : TELETHON au Foyer de l'Age d'Or à 14h30.

Concours de belote à 14h30 après le tirage au sort des équipes.

La participation est de 10€ pour le concours de belote et la collation qui sera servie, aux participants, après le concours. **Le bénéfice sera intégralement versé au Téléthon. L'inscription est obligatoire.**

Places limitées

GÉNÉALOGIE

Palaja Généalogie reprendra sa permanence le samedi **21 décembre de 9h à 12h à la bibliothèque.** N'hésitez pas à nous rejoindre.

PETANQUE

L'assemblée générale est fixée au vendredi 13 décembre 2019 à 20h30 au club.

CHORALE VOCALISES

Concerts de Noël



La chorale Vocalises invite, une nouvelle fois, à nous mettre ensemble dans l'ambiance féerique des fêtes de fin d'année.

Sous la direction de Naïra Yaver-Oganessian, elle propose cette année un programme renouvelé de chants traditionnels de chez nous et du monde, ainsi que des œuvres d'auteurs..

Cinq concerts sont au programme :

- **Le dimanche 1er décembre à 17h en l'église de Saint Etienne de Palaja**
- **Le samedi 14 décembre à 17h en l'église Saint-Joseph de Carcassonne.**
- **Le dimanche 15 décembre à 16h en l'église Saint Julien et Sainte Basillisse de Bram**
- **Le samedi 21 décembre à 17h en l'église de Saint-Martin le Vieil**
- **Le dimanche 22 décembre à 16h en l'église Saint Martin de Limoux**

Le choristes de Vocalises espèrent vous retrouver nombreux à chacune de ces dates afin de partager ensemble la ferveur et la joie de cette période festive. Bienvenue et joyeux Noël à tous.

L'ART DES MAINS

L'association l'Art des Mains propose des ateliers créatifs auxquels adultes et enfants à partir de 8 ans pourront participer et découvrir de multiples techniques telles que la sculpture en papier mâché, l'origami, et bien d'autres techniques utilisées en déco créative.

Renseignements : lartdesmains11@gmail.com ou 06 79 21 90 24

TENNIS

Terrain de Padel

Le tournoi de double réunissant plus de 70 compétiteurs vient de se terminer au Tennis Club Le Briolet . Nous enchaînons avec la réalisation du terrain de Padel. C'est un projet complet, mené conjointement par le club de tennis et la municipalité de Palaja.

Ces travaux vont concerner la création d'un terrain de Padel, la clôture de l'espace tennis et la mise en place d'un contrôle d'accès.

Le montant de ces travaux avoisinant les 53000 € hors-taxe est assumé à hauteur de 50 % par le "tennis" (FFT et notre club) et 50 % par les collectivités (municipalité et nous l'espérons région Occitanie).

C'est donc un investissement important pour le club qui devient ainsi un acteur à part entière de son développement.

Les adhérents du club mais aussi les personnes extérieures moyennant une location pourront accéder à cette nouvelle activité. Le Padel est en plein développement et seules 5 communes de l'Aude dont Carcassonne et Narbonne en proposent la pratique. Nous reviendrons ultérieurement sur les modalités d'accès aux terrains (Padel, tennis, beach tennis) et serons ravis de vous accueillir sur ces nouvelles installations.

Nous envisageons une fin des travaux à mi janvier 2020.

Si vous voulez soutenir ce projet , vous pouvez vous rapprocher de notre association par mail contact@tclebriolet.fr

Le tennis club Le Briolet remercie tous les membres du conseil municipal qui se sont prononcés à l'unanimité pour ce projet, tenant compte du fort investissement financier du club.

ASSOCIATION CULTURELLE

" Trêve de Noël pour l'Association culturelle."

Au gré de nos escapades, nous sommes partis à la découverte de ce patrimoine fortifié exceptionnel surgis du passé : châteaux, églises villages.

Nous avons découvert l' histoire d' un homme au destin politique extraordinaire en Occitanie.

Des souvenirs, des témoignages lors d' expositions temporaires nous ont offert la vision d'un passé tourmenté

Ensemble nous avons appris à connaître , à aimer cette histoire locale. nous laissons donc chacun préparer Noël, fête traditionnelle et familiale.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE.

L'ASSOCIATION DE PATCHLAJA

ET LA TEINTURE DU SHIBORI.

Voici l'acte II du Shibori: Vers le début du mois d'octobre nous avons fait la teinture indigo de nos tissus. Nos petits carrés de tissus ont été préparés une bonne semaine avant la teinture, qui s'est faite dans le jardin, ou nous y avons pris une bonne journée. En sortant les tissus du bain nous avons trouvé une couleur jaune, qui ensuite deviendra verdâtre et ce n'est qu'après une bonne oxydation, que nous avons trouvé un beau bleu soutenu.

Puis venaient le déballage, dépiquage, dépliage qui nous réservent de bonnes surprises !

A nous maintenant de rincer, sécher et repasser nos petits chefs d'œuvres.



PETITES ANNONCES

À VENDRE

- Vends grand bureau d'angle (25 €) - Sommier à lattes lit 90 (20 €) - Etagère de bureau larg. 83 cm h 180cm prof 30 cm (15€)
tel : 04.68.78.99.09 ou 06.84.32.74.77 ou 06.67.04.28.77.
- Vends outillages: scie circulaire B&D électrique neuve 60€- aspirateur souffleur B&D électrique neuf 70€ - perceuse sur colonne 50€ - tronçonneuse - thermique neuve 50 cm 100€ - **Contact au 04.68.26.29.91.**

DIVERS

- Donne terre végétale (environ 150m3) Lotissement « les jardins du Château - Contact : Mr GRAVE au **06.85.38.57.02.**
- Donne fauteuil releveur très bon état. Contact au **06.40.66.55.74**

AGENDA DECEMBRE

| DATES | ORGANISATEUR | ACTIVITÉS |
|------------------------|--|---|
| Dimanche 1 | Âge d'Or | Loto à 15h salle polyvalente. |
| | Chorale vocalises | Concert à 17h église de Palaja |
| Samedi 7 | TÉLÉTHON CENTRE COMMERCIAL SALLE POLYVALENTE / MAIRIE | |
| Dimanche 8 | Paroisse | Messe des Familles à 10h30 |
| Vendredi 13 | Pétanque | Assemblée Générale 20h30 Maison du bouliste |
| Samedi 14 | Municipalité | Noël des aînés à 12h salle polyvalente |
| Mercredi 18 | Bibliothèque | Séance BB Lecteurs à 11h |
| | | Ludothèque à 14h30 |
| Samedi 21 | Généalogie | Permanence de 9h à 12h à la bibliothèque |
| Dimanche 22 | Paroisse | Messe à 9h30 |
| Mardi 24 | | Messe de la nuit de Noël à 21h |
| Dimanche 25 | | Messe de Noël à 10h30 à Cazilhac |